

Avant-propos

La réforme du baccalauréat entre en application en 2021. Elle modifie le fonctionnement de cet examen, mais plus globalement, c'est tout le principe du lycée qui est renouvelé, dans le but d'assurer une meilleure cohérence avec la poursuite d'études. Pour rappel en effet, le diplôme a la double particularité de sanctionner la fin des études secondaires et d'être également le premier grade universitaire.

Il instaure notamment un « grand oral », appelé aussi « oral de maturité ». C'est quelque chose de nouveau. Il faut remonter aux origines du diplôme (1809) pour retrouver la trace d'un passage à l'oral, les épreuves écrites n'étant développées qu'à partir de 1830. Depuis, la prépondérance des épreuves écrites est bien une caractéristique de l'examen. Il y a probablement deux raisons à cela : la première renvoie à une forme d'attachement à l'égard de la composition / dissertation, épreuve et méthodologie typiquement françaises ; l'autre raison possible est d'ordre pragmatique : elle renvoie à la quasi-impossibilité de former et d'élaborer des entraînements oraux pour tous les candidats du fait de leur nombre.

Pourtant, à y regarder de plus près, les épreuves orales ont toujours existé, notamment par le biais des langues vivantes. L'épreuve des Travaux Pratiques Encadrés en classe de Première était elle aussi un moment où le candidat devait défendre ses recherches devant un jury.

En développant l'idée d'un oral final au coefficient important pour l'obtention du diplôme, le choix est désormais fait de peser dans cette direction, de valoriser le parcours dans les disciplines de spécialités de l'élève, au moyen d'une restitution claire et structurée. Cet Oral de maturité se rapproche de celui des TPE, dans la mesure où il s'agit bien d'un exercice oral ; mais les modalités de l'épreuve sont différentes d'une part et, d'autre part, il pèse beaucoup plus dans l'obtention du diplôme

(le TPE était d'un coefficient de deux ; seules les notes au-dessus de la moyenne étaient prises en compte).

De plus, ce qui en fait une nouveauté, c'est aussi la forte dimension citoyenne et civique qui est affichée par le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel, Blanquer, artisan de cette réforme du baccalauréat. Défendre, argumenter, se positionner – d'abord physiquement – face à des interrogateurs, justifier son point de vue, le nuancer, sont autant de postures intellectuelles que met en avant un oral.

Plus que l'écrit, dont la méthodologie, appliquée à la lettre, peut ressembler fort à une sorte de formatage, l'oral est l'occasion d'une confrontation directe avec l'exigence d'esprit critique, d'affirmation, de réflexion « à chaud », c'est-à-dire avec spontanéité et d'une certaine façon avec authenticité. C'est ainsi que le professeur d'art oratoire Cyril Delhay, dans un article du Journal *Libération*, décrivait les enjeux démocratiques et citoyens de l'oral de maturité : « Un grand oral, s'il est oral, doit être réalisé debout devant un auditoire, un jury mais aussi un public. Il doit engager le corps. Et le propos. Chaque oratrice, chaque orateur est potentiellement un artiste, interprète mais aussi auteur.e de ce qu'elle-il dit. Porter un projet, une expression artistique, un engagement, convaincre avec ses tripes, c'est cela l'oral. Et c'est un outil puissamment démocratique. À l'heure des défis inouïs, à commencer par la survie de notre écosystème, on voit bien l'intérêt de mettre dès le plus jeune âge la nouvelle génération en situation de proposer et de s'exposer, en prenant le risque d'un propos personnel, argumenté et/ou artistique¹ ».

Et l'auteur d'ajouter : « En France, la jonction ne s'est pas faite. Pendant que les Anglo-saxons pratiquent depuis les classes élémentaires le "*show and tell*" hebdomadaire, le corps du jeune Français reste cantonné aux maigres heures d'éducation sportive et n'a pas droit de cité en classe. Pas plus qu'un oral digne de ce nom ».

1. DELHAY Cyril, « Grand oral du bac : un enjeu de civilisation » in *Libération*, 14/02/2018.

À retenir

L'Oral de maturité sollicite le candidat sur des compétences de recherche et de restitution. C'est aussi une épreuve à la dimension civique et professionnelle plus marquée que les épreuves écrites. Elle a aussi une dimension plus « personnelle » au sens où c'est vous qui êtes présent devant un jury, sans la médiation d'une copie. Enfin, elle vous projette sur le post-bac et vous invite donc à anticiper vos réflexions d'orientation.

La première chose à comprendre sur cette épreuve, en tant que candidat, est donc qu'elle n'est pas anodine : elle fait sens et prolonge votre formation de citoyen éclairé, en plus de vous inciter à développer des qualités de travail, comme l'autonomie, la curiosité, la rigueur d'un travail de recherche etc. Elle vous invite à « entrer en action » en quelque sorte ; de par sa nature même, basée sur l'expression et la communication, elle conduit à trouver la posture la plus juste face à des examinateurs. Ce faisant, **il s'agit d'une épreuve qui, au-delà de sa dimension citoyenne, vous prépare pour la suite de votre parcours, universitaire ou professionnel.** Évidemment, dans le cadre d'un entretien d'embauche par exemple, les enjeux et le fond sont différents ; mais l'expérience, le ressenti, la disposition d'esprit sont fort semblables.

Dans l'Antiquité, on parlait d'art de la rhétorique. Il y a incontestablement cette dimension d'expression dans l'épreuve qui vous attend. Expression dans son sens le plus noble, à savoir la capacité à exposer sa pensée, ses recherches, de les faire comprendre à autrui et de convaincre de la rigueur de votre raisonnement.

Les ateliers d'éloquence sont devenus en quelques années « à la mode ». Il existe même un concours dédié à cette pratique. Il ne faut pas s'y tromper : l'oral de maturité est quelque peu différent. Si on vous demande en effet une certaine éloquence, c'est-à-dire une capacité à exposer oralement votre travail, il ne s'agit pas non plus de faire illusion en prenant l'épreuve comme un examen de déclamation, où l'on mesure votre habileté à être loquace, au risque d'être creux. Dans notre monde baigné de nouvelles technologies, où l'information va très vite, où l'on dit tout et son contraire à une vitesse telle que la manière compte plus

que la valeur de ce qui est dit, vous devez prendre conscience de ces enjeux et vous positionner sur le plan du contenu et de son importance. De là découlera votre capacité à l'exposer plus facilement. Comme le disait Nicolas Boileau (1636-1711) : « Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement ».

Remarque

L'Oral de maturité n'est pas qu'un examen d'éloquence, où la forme prend le pas sur le fond de ce que vous dites, sur le contenu. Il requiert au contraire une solidité intellectuelle, une rigueur des connaissances. Autrement dit, votre maîtrise des questions choisies pour l'Oral par rapport à vos programmes de Spécialité est essentielle.

Vous pouvez être sûr que les examinateurs seront soucieux de vérifier que vous apportez du contenu dans votre propos et que vous n'êtes pas dans l'attitude d'un « beau parleur ». Les Grecs de l'Antiquité se méfiaient déjà beaucoup de ceux qu'on appelait les démagogues, ces jacasseurs et flatteurs aux discours vides...

Notre avis

Parler du Grand oral comme « un enjeu de civilisation » est à prendre avec prudence. Rappelons-nous que l'histoire regorge de personnes dont l'éloquence a pu conduire à des catastrophes mondiales. C'est dans l'air du temps que de « bien parler » : l'ère de la communication est ainsi. Mais elle a ses limites. Souvent, ce qui est dit et l'intention qui est derrière ont plus de valeur que la manière dont on le dit. Mais l'épreuve du Grand oral n'implique pas ce genre de considération et nous vous invitons, dans ce livre, à concilier le fond et la forme.

Ce livre est conçu pour être un véritable guide de travail autant qu'une boîte à outils afin de se préparer, de comprendre les objectifs concrets de l'épreuve et de s'entraîner en pratiquant pour mettre toutes les chances de son côté. **Rappelez-vous : cette épreuve pèse dans l'obtention**

du Baccalauréat (ou d'une mention)... Ce n'est pas à négliger ! Se lancer dans le vague devient risqué pour l'obtention du diplôme. C'est pourquoi vous avez là des conseils et des exercices à effectuer.

Comment utiliser efficacement votre boîte à outils ? **D'abord, surligner les éléments clés du livre**, les données les plus importantes qui apparaissent en gras, et lisez-les, relisez-les 3 à 5 fois au total afin de bien vous les approprier. Faites-le régulièrement et pensez surtout à relire une ultime fois au moment de la préparation de votre oral, quelques jours / semaines avant. Vous trouverez une suggestion de planning de travail / révision au début du livre : ce sera un repère précieux si vous ne savez pas trop comment vous y prendre. Car en effet, ce guide a pour but de vous décortiquer toutes les étapes pour être prêt dans les meilleures conditions ; il vous accompagne et vous donne de véritables balises organisationnelles et de coaching en termes de gestion des révisions de cet oral, en plus de conseils concrets immédiatement applicables.

Pour en bénéficier au mieux, il importe de vous approprier l'ouvrage : effectuer les exercices, lire plusieurs fois, anticiper la préparation de l'épreuve... Il doit vous amener à maîtriser les attendus de l'oral, au travers des exercices, avec lesquels vous devez vous familiariser.

Le but de ce livre : être efficace. C'est un outil. Ne le laissez pas dans sa boîte, mais au contraire, prenez-le, écrivez dessus, surlignez, ajoutez-y des notes directement dessus : ne perdez pas de temps à prendre des notes sur l'ouvrage. Tout a été conçu pour vous épauler pas à pas. Les étapes / fiches ont ceci de pratique qu'elles ciblent les éléments concrets dont vous avez besoin, sans se perdre dans des considérations générales abstraites.



Vous trouverez également régulièrement des autoévaluations qui permettent d'envisager votre progression régulière. Il y a des exercices que vous n'aurez peut-être pas besoin de travailler ; d'autres au contraire qui vont vous demander d'y consacrer davantage de temps. Ces autoévaluations vous offrent la possibilité de savoir où vous en êtes et de vous sentir, le jour J, plus à l'aise, dans la mesure où vous aurez eu le temps de vous entraîner et d'appivoiser les qualités de l'épreuve au fur et à mesure de l'application des instructions.

Ce qui est clair, c'est que **l'oral ne s'improvise pas**. Ou, tout au moins, si vous voulez travailler les points qui pour vous, personnellement, constituent des points faibles, il se travaille en amont. Plus vous préparerez cet examen de manière régulière et continue, moins vous serez surpris par ce qui vous attend et plus vous serez formé, à l'aise et efficace.

Bon courage !

À retenir

La préparation du Grand oral se travaille comme un écrit : il se prépare, s'anticipe et ne s'improvise pas, tant en termes de maîtrise des compétences que des exigences méthodologiques. Prendre la parole en cours le plus souvent possible dans cette perspective dès la classe de Première, c'est déjà se préparer à parler devant autrui.



Partie 1

Le Grand oral : généralités, attendus et compétences

I. Quelques généralités indispensables

L'Oral de maturité est dans le prolongement des réformes du baccalauréat et du lycée. Certains n'hésitent pas à parler de véritable « révolution », qu'il s'agisse de l'introduction de l'oral ou de la réforme du lycée plus globalement. Celle-ci met fin aux filières L, ES, S et propose un parcours plus individualisé du cursus lycéen. De fait, les changements tendent à commencer à orienter les élèves, à les projeter plus tôt vers « l'après lycée ».



A. Réforme du lycée, réforme du baccalauréat

Pour mieux saisir les enjeux de l'Oral de maturité, il faut d'abord rapidement comprendre ceux du lycée et des réformes du baccalauréat, dont l'épreuve orale est une des nouvelles modalités.

La réforme du lycée 2018 constitue une nouveauté. Les filières L, ES et S, instaurées depuis plusieurs décennies disparaissent au profit d'une plus grande individualisation des parcours. Concrètement, les disciplines de tronc commun sont complétées par trois disciplines choisies par l'élève, en fonction de ses aspirations professionnelles futures ou de

ses affinités avec telle ou telle matière. Ces disciplines choisies, dites de spécialité, ne sont pas des options, mais bien des matières importantes dans le cursus et l'obtention du baccalauréat.

Elles orientent votre parcours lycéen, mais aussi votre parcours d'étude post-bac et, de manière plus immédiate, votre Oral de maturité. Car c'est à partir de vos disciplines de spécialité que vous devrez choisir deux sujets / questions d'interrogation.

À retenir

Votre sujet pour l'examen de l'Oral de maturité découle directement des disciplines de spécialité que vous choisirez en classe de Première et plus particulièrement les deux spécialités que vous aurez gardées en classe de Terminale.

Ces spécialités sont choisies à la fin de l'année de Seconde, pour la classe de Première générale. À partir de là, vos enseignements se composent donc d'un enseignement de tronc commun à tous les élèves (français, enseignement scientifique, langues vivantes, histoire-géographie, EPS) et de disciplines de spécialité : en Première, vous en choisissez trois (4 heures d'enseignement chacune) ; en terminale, vous n'en gardez plus que deux (6 heures d'enseignement chacune).

Les spécialités en voie générale

Arts (arts plastiques, arts du cirque, histoire de l'art, musique, danse, cinéma audiovisuel ou théâtre).

- Littérature, langues et culture de l'antiquité (latin ou grec)
- Langues, littératures et cultures étrangères ou régionales
- Humanités, littérature et philosophie
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- SES
- Maths
- Physique-chimie
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur